

État de mise en œuvre de l'e-APP

Ce tableau identifie les Autorités compétentes qui ont mis en œuvre l'une ou les deux composantes de l'e-APP¹.

Veillez noter qu'il se peut que les Parties figurant dans cette liste aient désigné d'autres Autorités compétentes qui n'ont pas encore mis en œuvre l'e-APP.

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille	Observations
1	Andorre	Ministère des Affaires étrangères	1 Disponible ici		
2	Argentine	Ministère des Affaires étrangères et du Culte	2 Disponible ici	1 avril 2019	Il existe deux e-Registres : le premier pour les Apostilles émises entre le 17 novembre 2017 et le 14 avril 2019, et le deuxième pour les Apostilles émises à partir du 15 avril 2019.
3	Arménie	Ministère de la Justice	3 Disponible ici	2 avril 2021	
4	Australie	Ministère des Affaires étrangères et du commerce	4 Disponible ici		
5	Autriche	Ministère fédérale de l'Europe, de l'Intégration et des Affaires étrangères	5 Disponible ici	3 juin 2015	
6	Azerbaïdjan	Ministère de la Justice	6 Disponible ici		

¹ Bien que le Bureau Permanent s'efforce d'assurer une actualisation régulière de ce tableau, le contenu est fourni par les parties contractantes et il peut y avoir un retard dans la réception de ces informations.

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille	Observations
7	Bahreïn	Ministère des Affaires étrangères	7 Par le biais d'un code QR	4 décembre 2015	Aucun lien spécifique n'est disponible car l'e-Registre fonctionne au moyen de codes de réponse rapide (QR) pour la génération d'URL uniques.
8	Belgique	Service Public Fédéral des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement	8 Disponible ici	5 mars 2018	
9	Bolivie	Ministère des affaires étrangères	9 Disponible ici	6 avril 2019	
10	Bésil	Conseil national de justice	10 Disponible ici	7 juillet 2021	Il existe deux e-Registres : le premier pour les Apostilles émises avant le 3 août 2020 ; le deuxième pour les Apostilles émises à partir de cette date.
11	Bulgarie	Ministère de la Justice	11 Disponible ici		
		Ministère des Affaires étrangères	Disponible ici		
		Centre national pour l'information et la documentation	Disponible ici	8 juin 2020	
		Administrations régionales	Disponible ici		

	Parties	Autorité(s) compétentes		e-Registre	e-Apostille	Observations
12	Chili	Autorités pertinentes des ministères de la Justice, de l'Éducation, de la Santé, des Affaires étrangères et du Service du registre de l'État civil et de l'identification	12	Disponible ici	9 août 2016	
13	Chine	Chine continentale : Ministère des Affaires étrangères	13	Disponible ici		
		RAS de Hong Kong : Le Greffier de la Haute Cour		Disponible ici		
		RAS de Macao : Directeur du Bureau des Affaires juridiques		Disponible ici		
14	Colombie	Ministère des Affaires étrangères	14	Disponible ici	10 octobre 2007	
15	Corée, République de	Ministère des Affaires étrangères Ministère de la Justice	15	Disponible ici	11 novembre 2016	
16	Costa Rica	Ministère des Affaires étrangères et du Culte	16	Disponible ici		
17	Danemark	Ministère des Affaires étrangères	17	Disponible ici	12 novembre 2017	
18	El Salvador	Ministère des Affaires étrangères	18	Par le biais d'un code QR	13 décembre 2022	
19	Equateur	Ministère des Affaires étrangères	19	Disponible ici		

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille	Observations
20	Espagne	44 Autorités compétentes relevant de l'administration ou du pouvoir judiciaire	20 Disponible ici	14 novembre 2008	Murcia a mis en œuvre la composante de l'e-Apostille en novembre 2008 et la mise en œuvre sur l'entièreté du territoire a été achevée en mai 2011. Un e-Registre central est utilisé par toutes les Autorités compétentes du ressort du Ministère de la Justice.
21	Estonie	Chambre des notaires	21 Disponible ici	15 décembre 2017	
22	États-Unis d'Amérique	Arkansas – Secrétaire d'État	22 Disponible ici		
		Californie – Secrétaire d'État	Disponible ici		
		Caroline du Nord – Secrétaire d'État	Disponible ici		
		Colorado – Secrétaire d'État	Disponible ici		

Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille	Observations
	Connecticut - Secrétaire d'État		16 septembre 2023 (i) Pilote*	L'état du Connecticut a instauré un programme pilote e-Apostilles le 19 septembre 2023. Les Apostilles émises dans cet état peuvent être vérifiées en contactant l'autorité compétente du Connecticut au 860-509-6002 ou par courrier électronique à l'adresse bsd@ct.gov . <i>(il convient de noter que les e-Apostilles émises dans le cadre du programme pilote du Connecticut sont considérées comme légitimes et valablement émises).</i>
	Delaware - Secrétaire d'État	Disponible ici		
	Minnesota - Secrétaire d'État	Disponible ici		

Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille	Observations
	Montana – Secrétaire d’État	Disponible ici	(ii) février 2023 Pilote*	<p>Alors que l’état du Montana avait commencé à émettre des e-Apostilles de manière limitée en juin 2019, il a instauré un programme pilote e-Apostilles le premier février 2023 qui se poursuivra jusqu’au printemps 2024, date à laquelle le Montana prévoit de passer à une solution permanente d’e-Apostilles. Les Parties contractantes à la Convention Apostille seront informées de tout changement apporté à ce programme.</p> <p><i>(il convient de noter que les e-Apostilles émises par le Montana en 2019 et dans le cadre du programme pilote du Montana sont considérées comme légitimes et valablement émises)</i></p>
	New York – Secrétaire d’État	Disponible ici		

Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille	Observations
	Rhode Island – Secrétaire d’État	Disponible ici	(iii) novembre 2023 Pilote*	L’état de Rhode Island a instauré un programme pilote e-Apostilles le premier novembre 2023. <i>(il convient de noter que les e-Apostilles émises dans le cadre du programme pilote de Rhode Island sont considérées comme légitimes et valablement émises)</i>
	Tennessee – Secrétaire d’État	Disponible ici		
	Texas – Secrétaire d’État	Disponible ici		L’e-Registre enregistre uniquement les Apostilles émises par le Service des sociétés du Secrétaire d’État.
	Utah – Bureau du Lieutenant-Gouverneur		(iv) septembre 2023 Pilote*	L’état de l’ Utah a instauré un programme pilote e-Apostilles le 19 septembre 2023. <i>(il convient de noter que les e-Apostilles émises dans le cadre du programme pilote de l’Utah sont considérées comme légitimes et valablement émises)</i>

Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille	Observations
23	Virginie-Occidentale – Secrétaire d’État	Disponible ici		
	Washington – Secrétaire d’État	Disponible ici		
Géorgie	Ministère de la Justice	23 Disponible ici	17 septembre 2020	
	Ministère de l’Intérieur	Disponible ici	septembre 2023	
24	Grèce – Ministère de la Gouvernance numérique	24 Disponible ici	18 juillet 2023	
25	Guatemala – Ministère des Affaires étrangères	25 Disponible ici	19 février 2021	
26	Inde – Ministère des Affaires étrangères	26 Disponible ici		
27	Indonésie – Ministère de la Justice et des Droits de l’homme	27 Disponible ici		
28	Irlande – Ministère des Affaires étrangères	28 Disponible ici		
29	Israël – Ministre de la Justice	29 Disponible ici	20 décembre 2021	
30	Kazakhstan – Autorités pertinentes de plusieurs ministères et services	30 Disponible ici	21 janvier 2022	

	Parties	Autorité(s) compétentes		e-Registre	e-Apostille	Observations
31	Kosovo	Ministère des Affaires étrangères (Département des affaires consulaires) Ministère des affaires intérieures (Agence de l'état civil)	31	Disponible ici		
32	Lettonie	Conseil des notaires assermentés	32	Disponible ici	22 juillet 2019	
33	Maroc	Ministère de la Justice	33	Disponible ici		
34	Mexique	Baja California Sur	34	Disponible ici		
		District fédéral – Service juridique		Disponible ici		
		Jalisco – Secrétariat du Gouvernement		Disponible ici		
		Ministère de l'Intérieur		Disponible ici		
35	Moldova, République de	Ministère de la Justice	35	Disponible ici	23 octobre 2013	
36	Nicaragua	Ministère des Affaires étrangères	36	Disponible ici		
37	Nouvelle Zélande	Ministère de l'Intérieur	37	Disponible ici	24 mai 2009	
38	Ouzbékistan	Ministère des Affaires étrangères, Ministère de la Justice, Cour suprême et autres autorités	38	Disponible ici	25 août 2022	

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille	Observations
39	Panama	Órgano Judicial	39 Par le biais d'un code QR	26 avril 2023	
40	Paraguay	Ministère des Affaires étrangères	40 Disponible ici		
41	Pérou	Ministère des Affaires étrangères	41 Disponible ici	27 février 2021	
42	Philippines	Département des Affaires étrangères	42 Disponible ici (e-Registre pour les Apostilles émises sur des actes d'état civil). Disponible ici (e-Registre pour les Apostilles émises sur d'autres types d'actes publics exécutés à partir du début du mois de décembre 2022).	28 mars 2024	La vérification d'autres Apostilles peut s'effectuer via l'adresse mail suivante : oca.verification@dfa.gov.ph .
43	République dominicaine	Ministère des Affaires étrangères	43 Disponible ici	29 juin 2020	
44	Roumanie	Institutions du Préfet	44 Disponible ici		

	Parties	Autorité(s) compétentes		e-Registre	e-Apostille	Observations
45	Royaume-Uni	Ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth	45	Disponible ici	30 décembre 2021	
		Îles Caïmans : Bureau des passeports et des services corporatifs		Disponible ici		
46	Saint-Kitts-et-Nevis	Ministère des Affaires étrangères	46	Disponible ici		
47	Singapour	Académie de droit de Singapour	47	Disponible ici		
48	Slovénie	11 tribunaux régionaux	48	Disponible ici	31 octobre 2015	
49	Tadjikistan	Ministère des Affaires étrangères Ministère de la Justice	49	Disponible ici		
50	Türkiye	Autorités compétentes de supervision : Ministère de la Justice Ministère de l'Intérieur	50	Disponible ici	32 janvier 2019	
51	Ukraine	Ministère de l'Éducation et de la Science	51	Disponible ici		
		Ministère de la Justice		Disponible ici		
52	Uruguay	Ministère des Affaires étrangères	52	Disponible ici		

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille	Observations
53	Venezuela	Ministère de la Planification	53 Disponible ici	33 avril 2019	Il existe trois e-Registres : le premier pour les Apostilles émises avant le 23 mai 2018, le second pour les Apostilles émises entre le 24 mai 2018 et le premier mai 2019 et le troisième pour les Apostilles émises à partir du 2 mai 2019. Apostilles électroniques délivrées uniquement pour la Certification d'extrait de casier judiciaire et la Certification des données pour les effets consulaires.

* Les programmes pilotes e-Apostilles ne sont pas une condition préalable à la mise en œuvre de la composante e-Apostille de l'e-APP. Toutefois, les e-Apostilles émises dans le cadre de programmes pilotes individuels par le Connecticut, le Montana et le Rhode Island énumérés dans le présent document sont considérées comme légitimes et valablement émises et ne sont pas des e-Apostilles test.